

# Convocation

## Assemblée générale annuelle des membres du Conseil de la culture de l'Estrie

Sherbrooke, 14 mai 2019

Chère et cher membre,

Au nom des membres du conseil d'administration, il me fait plaisir de vous inviter à la **42<sup>e</sup> assemblée générale annuelle** du Conseil de la culture de l'Estrie qui aura lieu le **jeudi 13 juin prochain**.

Pour l'occasion, la MRC de Memphrémagog nous ouvre grandes ses portes à la [Salle communautaire de Sainte-Catherine-de-Hatley](#) située au [85, rue la Grande](#), dans la MRC de Memphrémagog.

Nous vous accueillerons à compter de 13 h. Au programme :

**13 h 00 : ACCUEIL**

**13 h 30 à 16 h : 42<sup>E</sup> ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES**

Madame Michèle Turcotte, déléguée par la MRC de Memphrémagog à titre d'hôtesse et de présidente de notre assemblée, animera cette rencontre.

- Mme Turcotte est Mairesse de Saint-Étienne-de-Bolton
- Et Présidente du Comité culturel de la MRC de Memphrémagog

**16 h à 18 h : COQUETEL RÉSEAUTAGE**

Cette année, la MRC de Memphrémagog nous reçoit : une occasion conviviale pour échanger et réseauter ! En effet, la MRC de de Memphrémagog se joint à nous comme partenaire pour un coquetel en formule 5 à 7.

**UNE BELLE OCCASION DE SE RÉSEAUTER !**

Merci de **confirmer votre présence au plus tard le vendredi 8 juin**. Pour ce faire, veuillez à remplir le [formulaire de participation](#), accessible à l'adresse suivante : <http://www.cultureestrie.org/aga>. Pour toute autre question, prière de communiquer avec **Christelle Culpier**, par téléphone au 819 563-2744, poste 221, ou par courriel à [info@cultureestrie.org](mailto:info@cultureestrie.org).

En espérant vous compter nombreuses et nombreux à ce rendez-vous culturel annuel de concertation, recevez nos salutations distinguées et toutes printanières,



Sylvie L. Bergeron, présidente

Note : Pour accéder au procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 juin 2018 :

[http://www.cultureestrie.org/aga/2019/CCE\\_AGA2019\\_PV-AGA-2018-06-14.pdf](http://www.cultureestrie.org/aga/2019/CCE_AGA2019_PV-AGA-2018-06-14.pdf)

## Au programme :

13 h 00

### ACCUEIL ET INSCRIPTIONS



[Salle communautaire de Sainte-Catherine-de-Hatley](#)  
(hyperlien)

Bâtiment faisant partie du circuit patrimonial de  
Sainte-Catherine-de-Hatley

La salle est située au  
[85, rue la Grande](#) à Sainte-Catherine-de-Hatley

13 h 30  
à 16 h 00

## 42<sup>e</sup> Assemblée générale annuelle

### CONSEIL DE LA CULTURE DE L'ESTRIE

#### ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée générale annuelle
- 2.0 Nomination de la présidence et du secrétariat de l'assemblée
- 3.0 Adoption du projet d'ordre du jour
- 4.0 Adoption du [procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 14 juin 2018](#) \*
- 5.0 Rapport moral de la présidence
- 6.0 Rapport d'activités 2018-2019
- 7.0 Plan d'action 2019-2020
- 8.0 États financiers 2018-2019
- 9.0 Prévisions budgétaires 2019-2020
- 10.0 Nomination des auditeurs 2019-2020
- 11.0 Nomination de la présidence et du secrétariat des élections
- 12.0 Élections des administratrices et des administrateurs
- 13.0 Période de discussions et d'échanges avec les membres
- 14.0 Levée de l'assemblée

16 h 00  
à 18 h 00

### COQUETEL RÉSEAUTAGE

\* [http://www.cultureestrie.org/aga/2019/CCE\\_AGA2019\\_PV-AGA-2018-06-14.pdf](http://www.cultureestrie.org/aga/2019/CCE_AGA2019_PV-AGA-2018-06-14.pdf)

## Postes en élection :

### Information sur le dépôt des candidatures

Des candidatures de membres réguliers en règle (ayant acquitté leur cotisation et entérinées par le CA) peuvent être déposées jusqu'au moment de l'élection. À cet effet, le formulaire de mise en candidature est accessible sur la page web de l'AGA (<http://www.cultureestrie.org/aga>). Il devra être signé par cinq membres en règle et déposé au secrétaire d'élections lors de l'Assemblée générale annuelle.

Cette année, sept postes sont en élection au conseil d'administration. Conformément aux règlements généraux, l'AGA voit à combler ces postes dont la durée du mandat est de deux ans. Si vous êtes un membre actif en règle et souhaitez présenter votre candidature, vous êtes invité à nous faire parvenir une **lettre de motivation** et à remplir le [formulaire de mise en candidature](#) \* accessible sur la page web de l'AGA. Le cas échéant, vous serez invité à lire votre lettre de motivation en lieu et place.

### Postes en élection

No 01	Arts médiatiques, cinéma et vidéo
No 03	Communication
No 05	Diffusion
No 07	Métiers d'art
No 09	Patrimoine et muséologie
No 11	Théâtre
No 13	Territoires 2 – MRC

### Rôle d'un membre du conseil d'administration

Article 12.3, les Rôles - Extrait des Règlements généraux du Conseil de la culture de l'Estrie, adoptés à l'AGA du 15 septembre 2008.

Les administrateurs représentant les secteurs et les territoires doivent réunir leur commission, faire rapport au conseil d'administration des activités de celle-ci, favoriser la concertation des actions des membres et assurer la promotion de la culture et la diffusion des actions du Conseil de la culture.

\* [http://www.cultureestrie.org/aga/2019/CCE\\_AGA2019\\_BulletinCandidature\\_admin.pdf](http://www.cultureestrie.org/aga/2019/CCE_AGA2019_BulletinCandidature_admin.pdf)

## Itinéraire et autres renseignements :

### ITINÉRAIRE DE SHERBROOKE : [hyperlien](#)

Attention : au moment d'écrire ces lignes, le pont Jacques-Cartier est fermé à la circulation.

- Autres ponts : Autoroute 410 ou pont de la rue Belvédère

### LIEU ET STATIONNEMENT

La [Salle communautaire de Sainte-Catherine-de-Hatley](#) est située au cœur du village, des aires de stationnement se trouvent à l'arrière du bâtiment.

- Ces aires de stationnement sont également accessibles par le chemin de la Montagne.

### COVOITURAGE DE SHERBROOKE ET À PARTIR DE... DES AUTRES TERRITOIRES

Dans le but de réunir un maximum de participant-e-s et dans une perspective environnementale, le Conseil de la culture de l'Estrie vous offre d'orchestrer le covoiturage depuis votre lieu de départ.

- Informez-nous de vos intentions dans le formulaire d'inscription à l'AGA, merci !

### VOS ACTIVITÉS CULTURELLES À PROMOUVOIR ?

Vous désirez porter à l'attention des membres vos différentes activités artistiques ou culturelles ?

- Prévoyez votre documentation : nous la déposerons sur une table à l'accueil, merci !

### VOUS SOUHAITEZ OFFRIR DES PRIX DE PRÉSENCE ?

N'hésitez pas non plus à contribuer à notre banque de prix de présence. Si tel était votre souhait, prière de nous aviser en communiquant avec notre adjointe administrative, Christelle Couplier, au 819-563-2744, poste 221, avant le 8 juin 2018 pour en indiquer la teneur.

- Et merci !

---

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

**Hélène Blais**  
Conseillère en communication  
819 563-2744, poste 227  
[helene.blais@cultureestrie.org](mailto:helene.blais@cultureestrie.org)

**Christelle Couplier**  
Adjointe administrative  
819 563-2744, poste 221  
[info@cultureestrie.org](mailto:info@cultureestrie.org)

**Guillaume Houle**  
Agent de développement  
819 563-2744, poste 223  
[guillaume.houle@cultureestrie.org](mailto:guillaume.houle@cultureestrie.org)